

2022

NOS OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE



Qualité, bien-être, environnement, au cœur de notre offre

Notre domaine se situe dans une zone naturelle car nous voulions offrir à notre clientèle un lieu champêtre et bucolique. Nous ne pouvons pas être dans un tel environnement sans tout faire pour préserver sa pureté, sa beauté et sa biodiversité.

Nous sommes convaincues qu'avec les problématiques environnementales que nous connaissons, les hébergements touristiques ne peuvent plus être des lieux d'opulence, de surconsommation, d'absence de comportements éco-responsables.

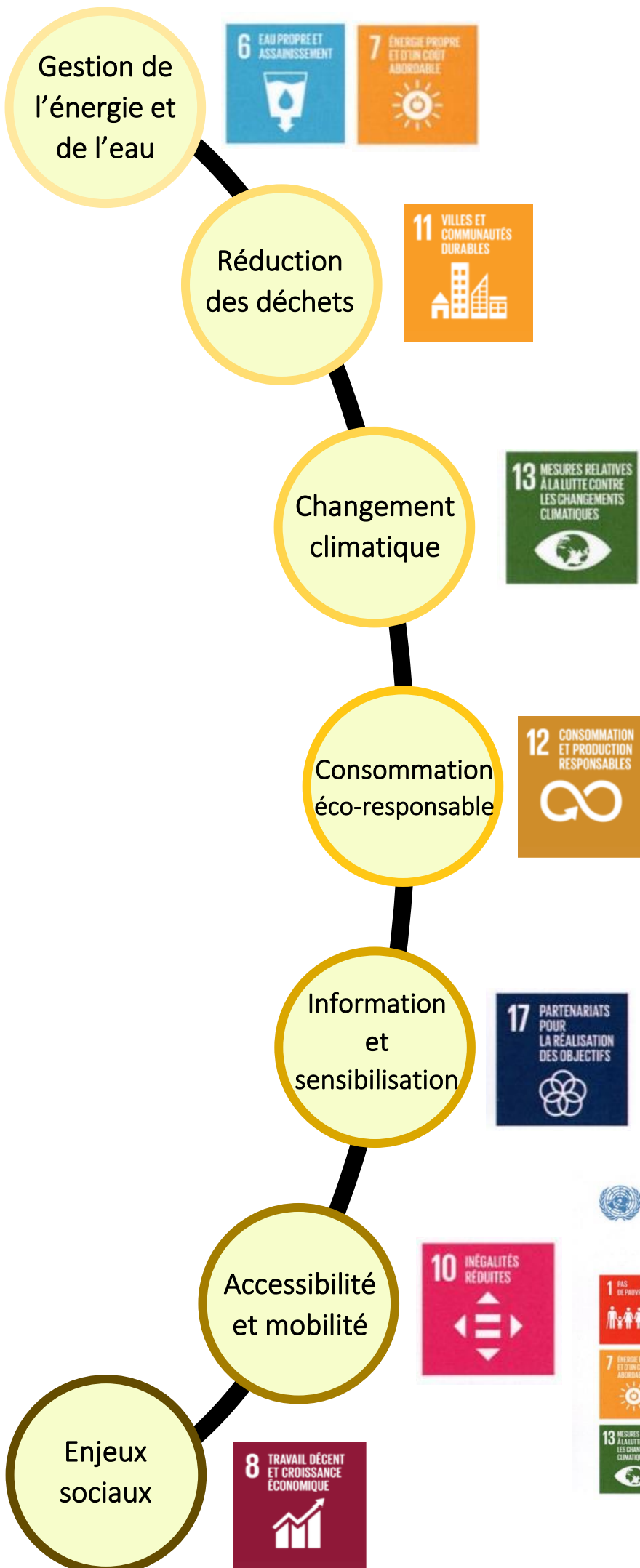
Le développement durable doit être un réflexe de chaque jour, vacances ou non, et nous avons le sentiment que de nombreux touristes y sont désormais sensibles. Nous souhaitons offrir à notre clientèle déjà sensibilisée la possibilité d'avoir des gestes respectueux de l'environnement et inciter tous nos clients à les adopter.

Nous nous engageons à respecter les obligations légales, réglementaires et autres exigences, à nous informer et chercher constamment l'amélioration continue en matière environnementale.

Nos **6 Engagements** en matière de Politique Environnementale sont :

- 1** Respecter les obligations légales, réglementaires et autres exigences applicables en matière d'Environnement.
- 2** Utiliser au maximum des produits plus respectueux de l'environnement
- 3** Gérer les énergies, limiter leur consommation et leur gaspillage
- 4** Limiter les déchets, les gérer en permettant et favorisant le tri
- 5** Favoriser la biodiversité sur notre site
- 6** Impliquer l'ensemble des parties intéressées pertinentes dans notre démarche environnementale

SOMMAIRE



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



1. Economie dans la gestion de l'énergie et de la gestion de l'eau

1.1. Actuellement, le site est composé de deux bâtiments non habitables en l'état :

- Une maison qui est considéré comme « bâtiment dont le seul équipement fixe est une cheminée à foyer ouvert et ne disposant pas de dispositif de refroidissement des locaux », il est donc exempt de diagnostic de performance énergétique,
- Une grange à transformer en habitat

Le dossier de diagnostics techniques réalisé par la SESO ne comprend donc pas la partie thermique.

1.2. L'isolation des bâtiments respectera les normes en vigueur et notre cahier des charges.

- Menuiseries équipées en totalité de double-vitrage
- Cloisons extérieures entièrement doublées ($RT = 3,75m^2.k/w^\circ$)
- Isolation des plafonds ($RT = 6,85m^2.k/w^\circ$)

Nos logements seront isolés par de la fibre de bois qui a une fabrication écologique et est entièrement recyclable.

1.3. Le gîte « La Landaise » sera équipé de volet en bois et le gîte « La grange » sera équipé de rideaux occultants et isolants. Cela limite le recours à l'énergie.

1.4. Nos principaux critères de sélection des appareils électroménagers et audiovisuels seront :

- l'étiquette énergétique avec la recherche d'une classification A
 - le rapport qualité/prix
 - les caractéristiques techniques
-

1.5. Nos équipements de production de chauffage/climatisation et de production d'eau chaude et de circuit d'installation frigorifique seront entretenus annuellement. Des prestations contractuelles avec des artisans spécialisés seront étudiées.

1.6. Des sous-compteurs d'eau sont prévus pour chaque bâtiment.

1.7. Les robinets seront équipés de mousseurs et les WC de double-chasse pour les 3 bâtiments.

Les lavabos de la salle de réception seront équipés soit de détecteurs, soit d'un système mécanique (bouton poussoir, robinet à pédale...)

1.8. L'achat de récupérateurs d'eau de pluie ou l'équipement d'une pompe dans le puit existant seront comparés et la solution la plus avantageuse sera retenue.

2. Réduction des déchets

2.1. Des poubelles adaptées au tri sont prévues dans chaque bâtiment en nombre suffisant (verre, poubelles jaunes et poubelles ordures ménagères).

2.2. Un composteur sera installé à proximité de la cuisine de la salle de réception. Une aire de compostage des déchets verts est également prévue sur le site. Seule la première tonte de la saison sera compostée. Les tontes d'entretien feront l'objet du mulching. Celui-ci offre un paillis naturel et fortifiera le gazon.

2.3. Sensibles au tri, nous développerons des partenariats avec des filières de valorisation et d'élimination à proximité que ce soit lors des travaux puis lors de l'activité

Nous avons déjà identifié :

- CLDTI à Mont de Marsan : déchets liés aux travaux
 - SICTOM : Déchetterie de Villeneuve de Marsan
 - Landes Partage pour le recyclage des équipements (meubles, appareils électroménagers...)
 - Points de collecte locaux (piles, ampoules...)
-

2.4. Nous éviterons les conditionnements individuels des produits alimentaires et des produits d'accueil. Cela sera facilité par le fait que nous accueillons des groupes avec des personnes qui ont ou vont créer des affinités et partageront petits-déjeuners, repas, avec des conditionnements adaptés à la collectivité.

Quand le recours à un traiteur n'est pas souhaité, nous souhaitons proposer à nos clients des repas individuels dans des bouches stérilisés (société Gascogne Solutions - MOKO), ceux-ci sont consignés. Pour les cadeaux d'accueil, il s'agira surtout de production locale et nous favorisons les emballages recyclés et recyclables (verre, papier...).

3. Adaptation au changement climatique et respect de l'environnement

Etat des lieux :

Les bâtiments existants présentent déjà une éco-conception par leur orientation et les matériaux locaux et naturels utilisés (murs en pierres coquillères, charpente chêne, tomettes).

3.1. L'orientation du gîte « La Landaise » et son auvent permet de protéger le bâtiment du soleil l'été et de laisser entrer le soleil l'hiver.

Nous l'équiperons toutefois d'une pompe à chaleur Air/Air double flux avec des bouches de soufflage dans chaque pièce pour gagner en confort tout en limitant la consommation énergétique. L'isolation de tous les murs extérieurs et du plafond limitera la déperdition thermique.

3.2. Nous bénéficions déjà d'un paysage arboré constitué de diverses essences locales : pins, chênes pédonculés, chêne vert, châtaignier. La partie du terrain actuellement en friche sera nettoyée, les plus beaux arbustes seront conservés et nous avons l'intention de créer un verger de maraude pour notre clientèle.

Nous souhaitons également mettre à disposition de la clientèle des herbes aromatiques à travers des carrés potagers.

3.3. Nous privilégierons la plantation d'essences locales, mellifères et pollinifères.

Nous comptons planter une haie champêtre pour nous séparer de l'activité agricole voisine. Les haies champêtres contribuent à la sauvegarde de la biodiversité.

Nous souhaitons fleurir les bâtiments à travers des plantes grimpantes telle la glycine, la vigne, le jasmin ou encore des rosiers.

Nous aimerions agrémenter le site de plantes que nous affectionnons : la bruyère, la viorne, hortensias, lilas...

3.4. L'entretien des espaces verts sera réalisé par un professionnel sensible à la sauvegarde de la biodiversité.

Nous installerons sur le site des nichoirs à oiseaux, à chauve-souris et des cabanes à insectes.

L'airial offre naturellement un coin propice à la biodiversité et qui nécessite peu d'intervention humaine.

3.5. L'aire de stationnement restera enherbée. Seules les voies de circulation seront empierrées. Nous ne souhaitons aucunement le recours à l'enrobé qui dénaturerait le site.

3.6. Nous favorisons le recours aux matériaux locaux en tenant compte des caractéristiques techniques, de leur longévité et leur coût (menuiseries, bardage et charpente en bois local ou FSC, isolation en laine de bois, peinture ecolabellisée...).

3.7. Le choix des artisans reposera aussi sur leur prise en compte de l'environnement dans leur travail (co-voiturage, limitation et gestion des déchets notamment). Nous souhaitons travailler avec des artisans de proximité pour limiter l'emprunte carbone du chantier.

4. Consommation éco-responsable

4.1. Sensibles à l'agriculture biologique ou raisonnée et aux productions locales, nous prendrons en compte ces critères dans nos achats alimentaires. Nous avons des producteurs et maraichers certifiés bio à proximité. Ce point sera d'ailleurs notre cheval de bataille.

Nous allons créer un partenariat avec l'entreprise Gascogne Solutions - MOKO, basée à Toujouse (26km de Lacquy) qui produit des plats cuisinés de qualité dans des bocaux stérilisés de l'entrée au dessert.

4.2. Nos achats de produits se concentrent essentiellement sur les produits d'entretien pour lesquels nous favoriserons des produits naturels, éco-labellisés et de fabrication française, voir locale. Nous limiterons les produits jetables.

Nous installerons des distributeurs doseurs de savons et shampoings dans les salles de bain avec des produits éco-labellisés.

4.3. Au niveau des espaces verts, nous limiterons, quand cela est possible, le recours à des traitements. Pour les espèces nécessitant un traitement, nous rechercherons des alternatives aux produits chimiques en nous intéressant à la fabrication de purins ou à des produits naturels.

4.4. Nous équiperons le gîte « La landaise » de mobiliers anciens restaurés et parfois détournés de leur usage habituel (ex : un meuble de couture ancien singer pour meuble de salle de bain).

Pour l'achat de mobilier neuf, nous serons sensibles à l'utilisation d'essences renouvelables.

4.5. Nous privilégions les prestataires locaux et engagés dans une démarche de développement durable (ex : magasin de producteur Au Champs à Villeneuve de Marsan, société Elys, pour l'entretien du linge, la société Moko, fournisseur de plats cuisinés en bocaux, ...).

5. Information et sensibilisation

5.1. Cet engagement environnemental est consultable sur notre site internet www.lachayre.fr. Il sera également envoyé à nos clients par email.

Nous contractualiserons auprès de notre clientèle l'adoption de gestes éco-responsables sur le site (gestion des déchets, limitation du gaspillage, économie d'énergie...).

Nous mettrons en place des nudges verts pour inciter à l'adoption de gestes écoresponsables (exemple cendriers de sondage).

Nous serons toutes deux référentes sur notre engagement environnemental.

5.2. Nous nous tenons toutes deux informées de la réglementation applicable en matière de tri et gestion des déchets. Nous possédons déjà des connaissances et une première expérience en ISO 14001, en RSE et en écoconduite. Nous assurerons une veille informationnelle sur l'éco-tourisme.

5.3. Nous confectionnerons « Un guide de l'Ecotouriste » qui sera mis à disposition de notre clientèle de façon dématérialisé.

Un questionnaire dématérialisé (type Google Form) sera proposé à nos clients pour nous aider à nous améliorer dans notre offre d'un site « éco responsable ».

5.4. Un affichage dans des points stratégiques adaptés à chaque thématique sera installé.

- Energie : température préconisée selon la saison, extinction des lumières quand une pièce est vide, sensibilisations sur la consommation des appareils en veille...
 - Gestion de l'eau : bonne utilisation de la chasse d'eau, modération de consommation, limitation du lavage du linge de maison quand cela n'est pas nécessaire...
 - Tri : affichette explicative, signalétique
 - Biodiversité : présentation de l'Airial et des essences du parc
-

6. Accessibilité et mobilité

6.1. Nous prévoyons de détenir la marque nationale « Tourisme et Handicap » en respectant le cahier des charges lié aux handicaps moteurs, mental et, dans la mesure du possible, auditif.

6.2. Nous respectons la réglementation en vigueur pour des ERP. Charlotte, ergothérapeute de profession et expérimentée dans la perte d'autonomie, veille à l'accessibilité des bâtiments et à aller au-delà de la réglementation.

Nous prévoyons une place de parking et un cheminement adapté à chaque bâtiment et entre eux.

Une chambre et des sanitaires PMR sont prévus dans les deux gîtes et des sanitaires PMR dans la salle de réception.

Des messages clairs, des équipements accessibles et faciles d'utilisation seront privilégiés.

Pour le handicap auditif, nous allons nous renseigner sur l'achat d'un bracelet vibrant connecté à l'alarme incendie.

6.3. Notre site accessible aux autobus (aire de rotation), aux voitures, aux vélos. Nous prévoyons d'équiper le site d'une borne de recharge de véhicule électrique et de prises extérieures pour les vélos électriques.

Ces aménagements seront précisés sur notre site internet. Nous communiquerons également sur l'intérêt du co-voiturage.

6.4. A proximité de deux départementales et d'une sortie d'autoroute, nous pourrions aider nos clients à organiser leurs déplacements à travers le co-voiturage (ex : site blablacar), la location de voiture électrique et l'accès aux transports en commun (bus, train).

6.5. Nous aimerions équiper le site d'une dizaine de vélo (achetés d'occasion) et permettre ainsi la visite de sites touristiques, de chais, de producteurs à proximité du domaine. Nous possédons également des vélos enfants de différents âges et des porte-bébés que nous mettrons à disposition de notre clientèle.

Une dépendance en bois présente sur le site fera office d'abri-vélos.

7. Enjeux sociaux

7.1. L'office de tourisme propose des visio-conférences sur l'écotourisme et nous y participerons volontiers. Nous aimons également participer à des stages ou des ateliers organisés par les collectivités ou diverses associations sur la thématique de la préservation de l'environnement.

7.2. Pour notre santé et notre sécurité, nous nous équiperons de matériel ergonomique pour le ménage. L'expertise de Charlotte dans le domaine sera précieuse, ainsi que dans l'installation de notre poste de travail bureautique.

7.3. Si nous pouvons faire découvrir notre entreprise à des stagiaires, nous serons ravies d'en accueillir.

7.4. Le cœur même du projet, le tourisme, repose sur une activité aux fortes retombées économiques locales : traiteurs, pâtisseries, caves, viticulteurs, producteurs locaux, photographes, animateurs... beaucoup de professionnels de proximité seront sollicités. Nous leur apportons une nouvelle clientèle. Nous sous-traiterons l'entretien des espaces verts et le lavage du linge.

Nous avons déjà un réseau de professionnels locaux de confiance et travaillerons avec l'Office de Tourisme des Landes d'Armagnac pour proposer à nos clients des sorties et activités de qualité (elles ne manquent pas aux alentours).

Tout ce projet repose sur notre volonté de participer à la dynamique culturelle, touristique, sociale et économique de notre cher territoire.

« Dans un environnement
de plus en plus
concurrentiel, nous
avons mis **LA RURALITE**
& **LA NATURE**
au cœur de notre
stratégie »



SAS AIRIAL DE LACHAYRE

2162, route de Mont de Marsan
40120 LACQUY

Angeline LUBAT, Présidente

angeline.lubat@gmail.com / 06.64.26.38.49

Charlotte CAZALET, Directrice Générale

charlottelanglade85@gmail.com / 06 87 27 88 53